

HÉBREU

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL EXPLICATION DE TEXTE

Sophie Kessler-Mesguich, Lily Perlemuter

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte littéraire à expliquer en hébreu,

Modalités de tirage du sujet :

Tirage au sort d'un ticket comportant 2 indications de textes.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

L'unique candidat à passer l'épreuve orale d'hébreu (hors programme) a eu le choix entre deux textes de S. Y. Agnon, et a opté pour l'explication de *Qinuah se'uda*, une brève nouvelle en prose tirée du recueil *Elu we-elu*. Il s'agissait d'un récit dans le style du midrash, qui reprend les codes narratifs et les traits de langue. Le candidat a fait quelques erreurs dans sa lecture, mais a traduit assez correctement quelques lignes du texte proposé ; il a insisté sur les références bibliques du texte, alors que la langue de ce dernier renvoie clairement à une langue postbiblique. Dans son analyse, il a, avec raison, essayé de mettre en relief l'opposition entre le côté « réaliste » de l'histoire, présentée comme la narration de faits avérés, et son caractère fantastique, ainsi que le contraste entre matériel et spirituel. En revanche, il a – peut-être pris par le temps – fait un contresens sur la fin du texte. Interrogé à ce sujet, il s'est repris et a donné la bonne interprétation.

Le candidat s'est exprimé de façon assez fluide, mais manquait de vocabulaire, non seulement des termes propres à l'analyse littéraire mais aussi de mots de la langue courante, ce qui a appauvri l'ensemble de son discours. Il a également fait plusieurs fautes dans des expressions courantes.

Note obtenue : 11